

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

CAHORS ET DÉP^t : Trois mois, 5 fr.; Six mois 9 fr.; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — 6 fr.; — 11 fr.; — 20 fr.

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCEE.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

De CAHORS à LIBOS				De LIBOS à CAHORS				De CAHORS à MONTAUBAN				De MONTAUBAN à CAHORS				De CAHORS à CAPDENAC				De CAPDENAC à CAHORS			
Omnibus		Poste		Omnibus		Poste		Omnibus		Poste		Omnibus		Poste		Omnibus		Poste		Omnibus		Poste	
CAHORS. — D.	6 ^h 25	12 ^h 30	6 ^h	12 ^h 30	6 ^h	12 ^h 30	6 ^h	12 ^h 30	6 ^h	12 ^h 30	6 ^h	12 ^h 30	6 ^h	12 ^h 30	6 ^h	12 ^h 30	6 ^h	12 ^h 30	6 ^h	12 ^h 30	6 ^h	12 ^h 30	
Mercuès	6 40	1 4	6 45	1 4	6 45	1 4	6 45	1 4	6 45	1 4	6 45	1 4	6 45	1 4	6 45	1 4	6 45	1 4	6 45	1 4	6 45	1 4	6 45
Parnac	6 52	1 16	6 27	1 16	6 27	1 16	6 27	1 16	6 27	1 16	6 27	1 16	6 27	1 16	6 27	1 16	6 27	1 16	6 27	1 16	6 27	1 16	6 27
Luzoch	7 4	1 23	6 35	1 23	6 35	1 23	6 35	1 23	6 35	1 23	6 35	1 23	6 35	1 23	6 35	1 23	6 35	1 23	6 35	1 23	6 35	1 23	6 35
Gastellane	7 18	1 37	6 50	1 37	6 50	1 37	6 50	1 37	6 50	1 37	6 50	1 37	6 50	1 37	6 50	1 37	6 50	1 37	6 50	1 37	6 50	1 37	6 50
Puy-l'Évêque	7 30	1 48	7 3	1 48	7 3	1 48	7 3	1 48	7 3	1 48	7 3	1 48	7 3	1 48	7 3	1 48	7 3	1 48	7 3	1 48	7 3	1 48	7 3
Duravel	7 40	1 57	7 12	1 57	7 12	1 57	7 12	1 57	7 12	1 57	7 12	1 57	7 12	1 57	7 12	1 57	7 12	1 57	7 12	1 57	7 12	1 57	7 12
Soturac-Touzac	7 49	2 6	7 21	2 6	7 21	2 6	7 21	2 6	7 21	2 6	7 21	2 6	7 21	2 6	7 21	2 6	7 21	2 6	7 21	2 6	7 21	2 6	7 21
Famel	8 1	2 17	7 33	2 17	7 33	2 17	7 33	2 17	7 33	2 17	7 33	2 17	7 33	2 17	7 33	2 17	7 33	2 17	7 33	2 17	7 33	2 17	7 33
M-Libos-A.	8 8	2 3	7 40	2 3	7 40	2 3	7 40	2 3	7 40	2 3	7 40	2 3	7 40	2 3	7 40	2 3	7 40	2 3	7 40	2 3	7 40	2 3	7 40
BORDEAUX.	3 51	8 11	4 45	8 11	4 45	8 11	4 45	8 11	4 45	8 11	4 45	8 11	4 45	8 11	4 45	8 11	4 45	8 11	4 45	8 11	4 45	8 11	4 45
PARIS — Ar.	11 46	4 37	2 48	4 37	2 48	4 37	2 48	4 37	2 48	4 37	2 48	4 37	2 48	4 37	2 48	4 37	2 48	4 37	2 48	4 37	2 48	4 37	2 48

Cahors, le 30 Juin.

NOUVELLES POLITIQUES

Le Banquet du 14 juillet au Champ-de-Mars. — Le conseil des ministres a décidé que tous les maires des chefs-lieux d'arrondissements et des cantons de France seraient invités, cette année, à assister, le 14 juillet, à la revue et au grand banquet qui auront lieu, au Champ-de-Mars, dans les travées de la future Exposition.

A l'issue du conseil de cabinet, le président du conseil, accompagné du ministre du commerce et du commissaire général de l'Exposition universelle, s'est rendu à l'Élysée pour demander l'agrément du président de la République et le prier de présider ce banquet. Le président du conseil et le ministre du commerce se sont ensuite rendus au Champ-de-Mars où ils ont, avec le concours de MM. Alphonse, Berger et Bouvard, examiné les dispositions à prendre.

Le président de la République a accepté la présidence du grand banquet qui aura lieu le 14 juillet, au Champ-de-Mars.

Dans les couloirs, on assure que des dissensions existent au sein du conseil des ministres. L'amiral Krantz va se retirer à cause des nominations d'amiraux. M. de la Porte, sous-secrétaire d'Etat aux colonies, est désaccord avec M. Constans, veut également s'en aller. On va clore la session législative.

M. Carnot a accepté d'aller à Chambéry.

Retrait d'emploi. — Un chef d'escadron d'artillerie a été mis en retrait d'emploi, sur la dénonciation d'un journal, pour voies de fait contre un artilleur.

La Chapelle expiatoire. — On lit dans les Gaulois :

Le gouvernement a dû se préoccuper de la démarche faite auprès de M. Floquet par l'ambassadeur d'Autriche-Hongrie, au sujet du vœu émis par le conseil municipal, tendant à la démolition de la

Chapelle expiatoire. Pour donner satisfaction à la démarche de l'ambassadeur, le gouvernement aurait décidé que la chapelle ne serait pas démolie, que son appellation serait changée et que, dorénavant la Chapelle expiatoire serait appelée Chapelle Louis XVI.

Une lettre du duc d'Aumale. — On lit dans les Débats :

On nous communique copie de la lettre suivante, que le duc d'Aumale vient d'adresser au président de la commission administrative de l'Institut :

« Monsieur le président et cher confrère,

« L'Institut de France ne s'est pas mépris sur les sentiments invariables qui m'animent. Je suis profondément touché de la démarche de mes confrères. Veuillez être mon interprète auprès de l'illustre compagnie à laquelle je suis plus que jamais fier d'appartenir.

« Recevez pour vous-même l'assurance de mes plus affectueux sentiments.

« Signé : H. D'ORLÉANS. »

Le château de Chenonceau. — On lit dans la Patrie :

La débâcle de Chenonceaux que nous avons fait prévoir, est aujourd'hui complète, irrémédiable. Mme Pelouse ne pouvant plus apaiser les créanciers de M. Wilson, son frère, laisse tout aller, et le château historique de Chenonceaux, frappé de saisies, va être prochainement vendu aux enchères. Les inscriptions hypothécaires s'élèvent à un million et demi. Le Crédit foncier lui seul est créancier de 850,000 fr.

Les nouvelles, fournies par un journal d'Indre-et-Loire, disent même que les affiches sont déjà apposées sur les murs du château et que les meubles vont être saisis.

Le comte Alvensleben à Paris. — Jeudi, le président de la République a reçu, au palais de l'Élysée, le général Alvensleben, envoyé extraordinaire, chargé de lui notifier l'avènement au trône de l'empereur Guillaume II.

M. Mollard, introducteur des ambassadeurs, est allé chercher le général Alvensleben dans un landau du palais à l'hôtel de Londres, rue Castiglione, escorté d'un détachement du 14^e dragons. L'envoyé extraordinaire était accompagné de son

officier d'ordonnance. A son arrivée dans la cour du palais de l'Élysée, les honneurs militaires lui ont été rendus par la garde de service. Le colonel Lichtensten a reçu le général au bas du porche du palais et l'a conduit dans le grand salon de réceptions. Le président de la République l'attendait entouré de toute sa maison civile et militaire. L'entrevue a duré un quart d'heure et a été des plus cordiales. L'envoyé extraordinaire de l'empereur d'Allemagne a été conduit à son hôtel avec le même cérémonial.

Adresse du Reichstag à Guillaume II
Voici, d'après les journaux allemands, le texte de l'adresse du Reichstag à l'empereur Guillaume II :

Très sérénissime et très puissant empereur et roi très glorieux empereur, roi et seigneur !

Le Reichstag partage avec Votre Majesté la douleur amère causée par la mort de Sa Majesté l'empereur Frédéric III. Le peuple allemand avait la conviction que l'œuvre de l'empereur Guillaume I^{er}, d'impérissable mémoire, serait en sûreté dans ses mains et que l'Allemagne arriverait à un magnifique développement par la paix et le travail sous sa domination.

Dieu en a décidé autrement. Après quelques mois de gouvernement, nous avons vu notre cher souverain descendre au tombeau. Les grandes espérances qu'on avait fondées sur lui sont déçues ; mais le peuple allemand n'en gardera pas moins sa mémoire dans son cœur.

L'exemple brillant de la fidélité désintéressée donnée par lui dans les temps difficiles, et son courage héroïque prouvé par les actes qu'il a accomplis comme par les souffrances qu'il a endurées ne sera jamais oublié et exercera encore une influence puissante sur les générations suivantes.

Nous avons appris de la bouche de Votre Majesté avec une vive joie et avec un sentiment de profonde reconnaissance qu'elle était décidée à suivre la voie dans laquelle Sa Majesté l'empereur Guillaume, qui repose maintenant en Dieu, a gagné la confiance de ses alliés, l'amour du peuple allemand et la bienveillance de l'étranger. Votre Majesté veut maintenir la Constitution intacte et développer la législation pour le bien de l'Allemagne, et

notamment de manière à protéger les faibles et les opprimés ; elle veut garantir et soutenir la loi et le droit. Le Parlement est prêt à soutenir de toutes ses forces Votre Majesté dans l'accomplissement de ses volontés, et espère que le Tout-Puissant accordera le succès à vos efforts.

« Votre Majesté est résolue à maintenir la paix, s'appuyant sur des traités et des relations solides, tant que la guerre ne nous sera pas imposée. Pour assurer la paix et la reconquérir avec honneur si elle venait à être troublée, Votre Majesté veut prendre soin de notre armée et la maintenir prête à faire face à l'éventualité de la guerre. Le Parlement allemand donne une pleine adhésion aux nobles projets de Votre Majesté. Nous ne reculons devant aucun des sacrifices nécessaires à la sécurité de notre patrie, comme nous avons déjà accordé à l'unanimité ce que le défunt empereur Guillaume I^{er} nous demandait pour conserver la paix en Allemagne.

Nous conservons, d'ailleurs, l'espérance que la paix du peuple allemand, si noblement uni à son empereur et aux peuples qui lui sont alliés, ne sera troublée par personne. Nous souhaitons que Votre Majesté impériale puisse donner à notre patrie une longue période de bonheur parfait. Que Dieu daigne accorder sa protection toute-puissante à Votre Majesté et à la maison impériale, et bénir et protéger la patrie allemande.

C'est avec un profond respect que le Parlement allemand reste entièrement soumis à Votre Majesté impériale et royale.

Berlin, 25 juin 1888.

LE PARLEMENT ALLEMAND.

Incident à l'Exposition de Barcelone. — Une discussion s'est élevée, mercredi, entre un exposant français et un garde municipal qui l'accusait de vendre des objets contrairement au règlement. L'exposant français aurait injurié le garde, qui l'aurait alors souffleté. D'autres exposants français, témoins de cette scène, se sont jetés sur le garde qui, en se défendant, a blessé plusieurs personnes. Les exposants allemands ont assisté à cette rixe sans y prendre part.

Les exposants français ont fermé leurs expositions et ont manifesté l'intention de se retirer.

— Il en est une, la principale, dont toutes les autres découleront.

— Laquelle, s'il vous plaît ?

— Vous vous marierez.

— Vous vous trompez, mon ami ; probablement, je ne me marierai jamais.

— Vous dites cela, Vanda, et vous le croyez certainement ; mais quelque jour, dans un avenir plus ou moins rapproché, le hasard vous fera rencontrer dans un salon un brillant cavalier, aimable, beau...

— Jamais aucun homme, dit-elle avec sentiment, ne me semblera aussi beau que vous, Armand, ni aussi noble, ni aussi généreux.

— Votre heure sonnera tôt ou tard, chère Vanda ; vous aimerez ! Vous ne comprenez pas cela encore, chère enfant, parce que, chaste et pure jeune fille que vous êtes, vous n'avez pas encore senti les battements de votre cœur.

Par un mouvement irrésistible, la jeune fille posa sa main mignonne sur le bras du jeune homme, et, d'une voix d'une douceur étrange :

— Armand, dit-elle, j'ai dans ce cœur, dont je n'ai pas encore senti les battements, gravée en traits de feu, depuis six ans, l'image du seul homme que j'aimerai jamais.

— Vanda ! s'écria le jeune homme éperdu, que voulez-vous dire ?

— Rien, si vous ne me comprenez pas, sinon que je suis bien malheureuse !

— Eh quoi ! il serait possible ! vous m'aimeriez ? s'écria-t-il au comble de la joie.

— Peut-être en ai-je trop dit !... Armand, mon frère, parlez à notre mère. Quant à présent, je vous en prie, brisons là et causons comme frère

149 FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

LES AVENTURES

D'un Peau-Rouge

A PARIS

TROISIÈME PARTIE

LES MORTS-VIVANTS

IV

COMMENT ARMAND DE VALENFLEURS ET VANDA S'EXPLIQUÈRENT, ET CE QUI S'ENSUIVIT

— Allons, dit-elle gaiement, tout n'est pas perdu encore, vous redevenez galant ; merci, Armand. Mais vous, qu'êtes-vous à présent ?

— Moi, Vanda, je sens que je suis un homme, car je commence à souffrir.

— Oh ! pourquoi ne le disiez-vous pas ? J'aurais essayé de vous consoler, mon frère, comme je le faisais autrefois quand vous aviez des chagrins.

— Ces chagrins n'étaient que des enfantillages, Vanda ; aujourd'hui, ce sont de véritables douleurs.

— Mon frère...

— Je vous en supplie, Vanda, ne me donnez plus ce nom de frère.

— Vous me le défendez ?

— Non, je vous en prie !

— Ce nom vous semble donc bien odieux ?

— Non, chère Vanda, bien loin de là.

— Mais alors ?

— Dans votre bouche, il me fait mal ; appelez-moi Armand, comme moi je vous nomme Vanda.

— Vous ne m'aimez plus, Armand ?

— Moi ! s'écria-t-il avec une telle énergie que son cheval fit un écart.

— Oui, reprit-elle avec tristesse, et moi pourtant je vous aime toujours.

— Oui, comme une sœur, répondit-il avec amertume.

La jeune fille rougit, baissa les yeux, détourna la tête et ne répondit pas.

Il y eut un assez long silence, pendant lequel les deux jeunes gens galopèrent un peu à l'aventure et sans trop s'occuper de la direction qu'ils suivaient.

Ce fut Armand qui, le premier, entama de nouveau la conversation.

— Vanda, dit-il, vous allez avoir seize ans ; vous êtes belle, oh ! bien belle, de plus, vous êtes riche...

— Moi, je suis riche ? interrompit-elle vivement.

— Ne le savez-vous pas, chère enfant ? vous possédez plus de cent mille livres de rente.

— Que m'importe cette fortune, dit-elle avec indifférence ; mais je ne vois pas d'où elle pourrait me venir, vous vous raillez de moi, Armand.

— Dieu m'en garde ! chère Vanda ; vous la portiez avec vous lorsque je vous ai...

— Trouvée, dites le mot, mon ami, il ne saurait me blesser dans votre bouche, car il est vrai, et peut-être, ajouta-t-elle plus bas, peut-être aurait-il mieux valu pour moi que je mourusse dans

Des démarches sont faites pour empêcher que le conflit ait d'autres conséquences et pour dégager la responsabilité de chacun.

Les étudiants allemands. — Vingt élèves de l'école militaire de Metz, qui ont passé la frontière française à Saint-Ail, ont été l'objet d'une punition sévère. L'enquête n'a pas démontré qu'ils se fussent livrés à des actes obscènes. Quant aux étudiants de Fribourg en Brisgau, qui ont insulté un monsieur et une dame dans le buffet du chemin de fer, ils ont été punis disciplinairement. De plus, leur corporation a été suspendue pendant tout un trimestre d'étude.

Le monsieur et la dame sont d'origine italienne; ils n'ont pas été naturalisés français, contrairement à ce qui a été annoncé.

Une opération identique à celle de Frédéric III. — On vient d'enterrer un marchand de vin qui a eu son heure de célébrité.

C'est le nommé Louis Berthome, âgé de 38 ans, qui demeurait 22, rue de la Banque, à Paris.

Il y a deux ans, Louis Berthome avait subi avec succès, à l'hôpital Saint-Louis, l'opération de la trachéotomie.

Au moment où la même opération fut faite à Frédéric III, Berthome reçut la visite des médecins étrangers venus pour se renseigner sur les suites de l'opération qu'il avait subie.

La santé du marchand de vin était excellente, et il eût vécu longtemps encore probablement, s'il n'avait pas commis une imprudence qu'il a payée de sa vie.

Lorsqu'il était nécessaire de nettoyer la canule introduite dans sa gorge, Berthome était obligé de se rendre à l'hôpital St-Louis, où les internes prenaient toutes les précautions usitées en pareil cas.

Il y a quelques jours, il voulut nettoyer la canule lui-même.

L'air a pénétré dans la plaie, des complications sont survenues et il est mort.

Grandes inondations au Mexique, 1,500 morts. — Des dépêches d'Amérique annoncent que les villes de Leon et Silao ont été subitement inondées pendant la nuit de mercredi.

2,000 maisons sont détruites.

Il y a 700 victimes.

D'autres inondations sont signalées dans le district d'El Paso.

Il y a 1,500 morts.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

NOCES D'OR

DE Mgr L'ÉVÊQUE DE CAHORS

Voici l'allocution prononcée par M. le chanoine Maury, au moment de la remise à Mgr l'Evêque de Cahors, de la Croix qui lui a été offerte par le clergé du diocèse :

Monseigneur,

Voici votre famille ecclésiastique presque toute entière, heureuse d'offrir à V. G. ses hommages et ses félicitations.

En vous voyant arriver parmi nous, Monseigneur, il y a bientôt vingt-deux ans, si nous de-

et sœur.

Et sans doute pour adoucir ce que cette réponse avait de trop sévère, elle ôta son gant de sa main droite et la tendit au jeune homme, qui la couvrit de baisers brûlants.

— Assez, assez ! je vous en supplie, Armand, murmura-t-elle en retirant sa main, que le jeune homme essayait de retenir dans les siennes. Je souffre ! ajouta-t-elle en palissant légèrement.

Mais presque aussitôt ses fraîches couleurs reparurent, et elle fixa ses yeux pleins de douces angueurs sur le jeune homme avec une indicible tendresse.

Ils firent alors, comme d'un accord, tourner leurs chevaux.

— Où allons-nous, Armand ? demanda Vanda avec un gai et frais sourire.

— Nous retournons à l'hôtel, répondit-il. Y consentez-vous ?

— Oui, répondit-elle, notre promenade a assez duré.

— La regrettez-vous donc, chère Vanda ?

— Non, Armand ; car, tôt ou tard, ce qui s'est passé aujourd'hui entre nous devait avoir lieu : une explication était indispensable, car nous n'aurions pas tardé à ne plus nous comprendre.

— Mais, maintenant, nous nous comprenons, n'est-ce pas ?

— Je l'espère, du moins, répondit-elle avec un charmant sourire.

Ils continuèrent à causer ainsi gaiement en galopant côte à côte.

Depuis quelques instants déjà, un cavalier galopait de l'autre côté de l'allée, presque en face d'eux, en suivant la même direction.

vions dès le début, admirer l'ardente activité que vous déployiez au service de Dieu et de la Sainte-Eglise, nous devions encore plus craindre que vos forces physiques ne trahissent la mâle vigueur de votre âme. Il n'avait fallu que deux ans à Mgr Paschoud, votre vénérable prédécesseur, pour s'user et se consumer... Tandis que vous, Monseigneur, avec une constitution délicate en apparence, — après un demi-siècle d'un ministère exceptionnellement laborieux, — loin de faiblir, vous restiez debout, intrépide, infatigable, prêt à reprendre demain les travaux et les luttes d'hier.

Qui nous expliquera le prodige de cette verte vieillesse, ou plutôt de cette jeunesse, qui se renouvelle, à mesure qu'elle se dépense et se prodigue ?

J'oserai l'essayer, même en votre présence, Monseigneur, sachant comme vous rapportez à Dieu la gloire dont il se plaît à vous communiquer les rayons.

C'est qu'en vous lançant dans l'arène du Ministère Pastoral, vous vous êtes élevé sur deux puissantes ailes : la passion des âmes et le zèle de la Maison de Dieu, — qui ont été vos grands mobiles, ou, si vous voulez, comme les deux merveilleux et irrésistibles leviers de vos œuvres épiscopales, — et avec la grâce de Dieu, ont centuplé vos forces.

De là sont sorties, en effet, tant de fondations pieuses, qui élèvent, fortifient ou embaument les âmes ; — qui convertissent les unes ou assurent la persévérance des autres ; — qui développent l'intelligence et la foi des tout petits et forment leurs cœurs pour Dieu, pour la Patrie et pour le Ciel ; — qui font, de jeunes hommes, de nouveaux champions pour tous les saints combats et de vrais Apôtres...

De là vos paternelles ou plutôt maternelles sollicitudes pour les déshérités de ce monde, les membres souffrants de J.-C., — qui furent toujours l'objet de vos libéralités et de vos constantes préoccupations... — Je me trompe peut-être, Monseigneur, et, au risque de diminuer votre mérite, je dirai que vous vous occupez mais ne vous préoccupez pas des pauvres, tant le bien que vous leur faites vous est naturel et coule de source. Aussi, les œuvres charitables, — la Société de St-Vincent-de-Paul, l'Association des Dames de Charité et tant d'autres, — se sont-elles multipliées sous votre main...

De là, — après les soins prodigués aux âmes et aux corps, — l'empressement et les généreux efforts que vous avez constamment apportés, Monseigneur, à l'édification et à la restauration des temples matériels, — en particulier aux réparations de votre Cathédrale, qui, grâce aux grands et intelligents travaux, dus à votre impulsion, tend à se rapprocher des beaux jours de sa primitive et majestueuse architecture.

De là encore, Monseigneur, votre incessante et amoureuse action, en faveur de l'une des plus grandes gloires du Diocèse, notre célèbre Rocamadour. Vous avez, ici, dépassé vos illustres prédécesseurs, malgré le zèle qu'ils y ont déployé, car, s'il est juste de reconnaître que Mgr Bardou a relevé de ses ruines le vénérable Sanctuaire, il est incontestable que c'est à V. G. qu'il doit d'avoir revu ses fêtes d'autrefois et son antique splendeur. Bien plus, V. G. a magnifiquement développé le germe d'apostolat qu'y avait jeté, — secondé par le vénérable M. Caillaud, — Mgr Bardou, par l'établissement des missions diocésaines ; et c'est merveille aujourd'hui, de voir une pléiade de jeunes prêtres, inspirés et dirigés par leur Evêque, qui s'en vont, avec autant de zèle et de piété que de talent, répandre, par tout le Diocèse, le feu sacré, et le couvrir de nombreux et vivifiants incendies...

Ce cavalier était un homme de haute stature, déjà âgé, vêtu d'un élégant costume du matin, et montant une bête de grand prix.

Le visage de cet homme avait dû être fort beau ; il l'aurait même été encore, sans une énorme balafre, partant de la tempe gauche, et après avoir creusé un profond sillon tout le long de la joue, allant se perdre dans sa barbe grisonnante, qu'il portait entière ; le haut de son visage disparaissait par les larges ailes d'un magnifique chapeau de Panama et ses yeux disparaissaient derrière un binocle qui les couvrait entièrement.

Cet homme paraissait appartenir au meilleur monde : il y avait dans toutes les allures de son corps une élégance innée, jointe à une certaine roideur de pose, qui dénotait au premier coup d'œil l'ancien officier de cavalerie.

Les deux jeunes gens, tout entiers à leur conversation, avaient à peine remarqué l'étranger, qui du reste ressemblait à un promeneur ordinaire, dont ils n'avaient pas à s'occuper.

Mais il n'en était pas de même de celui-ci. Souvent il tournait la tête de leur côté et les examinait avec la plus sérieuse attention.

Plusieurs fois même, comme malgré lui, il avait fait un mouvement comme pour traverser la route et se rapprocher des deux jeunes gens.

Mais, chaque fois, il s'était arrêté et avait continué à suivre le côté de l'allée qu'il tenait, d'un air pensif.

Cependant, au moment où les jeunes gens allaient arriver au grand lac du bois de Boulogne, l'étranger se décida tout à coup.

Il traversa l'allée et mettant le chapeau à la

Je ne ferai que rappeler, Monseigneur, les superbes constructions de votre grand et de votre petit Séminaire : deux autres pépinières de prêtres et de jeunes lévites, particulièrement chères à nous tous ; — l'établissement de plusieurs communautés d'hommes ou de femmes ; — la consécration d'une multitude d'Eglises, — au milieu de tant d'autres œuvres hors ligne, qui seront l'éternel honneur de votre long épiscopat et en perpétueront le souvenir.

En toutes ses merveilleuses œuvres, qui ont si bien rempli et mouvementé votre vie parmi nous, Monseigneur, vous avez suivi vos plus illustres, vos plus saints et me permettez-vous d'ajouter, Monseigneur, vos plus aimables et plus aimés prédécesseurs.

Et, d'autre part, Monseigneur, ce sont, pour nous, autant de souvenirs qui multiplient nos joies et nous attirent irrésistiblement vers votre personne sacrée, comme vers le meilleur des pères.

Et ces joies, déjà si grandes, Monseigneur, se doublent d'un sincère désir et d'une espérance, douce à nos cœurs : l'espérance et le désir de vous voir longtemps, bien longtemps encore, *ad multos annos*, nous enseigner, nous diriger, nous conseiller et nous fortifier. Et nous aimons à vous dire : *Mane nobiscum, Domine quoniam advesperascit*. Le temps s'assombrit, en effet, et, au milieu de ces ombres et de ces ténèbres, nous avons besoin, grand besoin, de vos lumières, de votre expérience et de votre sage et paternelle direction.

Daignez donc, Monseigneur, recevoir ce bâton pastoral, souvenir de votre fidèle clergé, et témoignage de sa respectueuse affection :

Sume pedum, Cleri monumentum et pignus amoris.

Il vous rappellera quatre saints personnages qui vous sont particulièrement chers : Saint Pierre, Saint Etienne, Saint Gélulphé et Saint Alfred ; et, avec eux, les grandes vertus qui les ont caractérisés, et que nous nous plaignons à retrouver vivantes en votre personne : l'ardente foi de Pierre, l'intrépide Charité d'Etienne, le zèle apostolique de Gélulphé, la royale générosité, l'affabilité, le dévouement à l'Eglise et au St-Siège d'Alfred.

Permettez-moi d'ajouter, Monseigneur, que, si cette houlette est le signe de votre divine autorité, nous sommes heureux de penser que vous voudrez bien y voir aussi le symbole de l'humble appui et du concours soumis et dévoué, que nous osons, en toute simplicité, offrir à notre père en Dieu, — car — tous ensemble et ne faisant qu'un, selon la recommandation de N. S. (*omnes unum sint*) nous avons l'ambition, — que, nous l'espérons, vous ne trouverez pas trop téméraire, — d'être ou de devenir votre bâton de vieillesse.

Daillours, dans les tristes temps de révolte et de bouleversement social que nous traversons, nous ne croyons pas inutile, pour l'édification des fidèles, d'affirmer notre étroite et ferme union à nos chefs, à N. S. P. le Pape et au premier pasteur du diocèse, — par des liens hiérarchiques, avant tout, mais que l'esprit avoue, reconnaît, et que le cœur resserre. Et ainsi, notre union en Dieu sera notre force, et la méchanceté des ennemis de la Sainte Eglise, ne trouvera pas de complicité dans nos désunions ou nos défaillances.

Messeigneurs,

Permettez au moins digne de ce bon Clergé de Cahors, que vous voyez réuni devant vous, de remercier au nom de ses collègues du Chapitre et de tous ses Confrères, Vos Grandsseurs, d'avoir répondu avec tant de bonté à notre humble invitation, et d'avoir bien voulu rehausser, par l'éclat de votre présence, notre bonne fête de famille. Nous savions

les sentiments qui vous attireraient vers notre Evêque bien-aimé. Merci, néanmoins, Messeigneurs, d'avoir interrompu vos travaux et affronté les ennuis et les fatigues d'une longue route ; et croyez bien que vous êtes pour nous tous, comme pour notre Evêque lui-même, les envoyés de Dieu et les bien-venus.

(A l'occasion de la fête jubilaire de Mgr Grimardias, Evêque de Cahors, le 27 juin 1888, P. Maury, chanoine-doyen.)

A l'occasion de son jubilé sacerdotal, Mgr l'Evêque de Cahors, a nommé vicaire général honoraire M. Maury, chanoine doyen.

Conseil municipal. — Dans sa séance d'hier soir, le Conseil municipal de Cahors avait à désigner les deux rosières.

Quatre jeunes filles également méritantes et nécessiteuses, briguaient les suffrages de nos édiles. Nos conseillers, mus par un sentiment que l'on ne saurait trop louer, ont décidé qu'il y aurait, cette année, quatre rosières. Deux jeunes filles seront dotées avec les fonds Valette et deux avec les fonds particuliers des conseillers.

Nécrologie. — Notre compatriote, M. Georges-Henri Richard, agent du service maritime des postes en retraite vient de mourir à Cahors à l'âge de 59 ans.

Entré très jeune dans l'administration des postes, il resta peu dans les bureaux, préférant les longs et périlleux voyages. Il entra dans le service maritime.

Pendant trente ans il parcourut les mers et il a rapporté de ses nombreux voyages une foule d'objets curieux dont il a enrichi le musée de Cahors.

M. Richard est mort des suites d'une maladie contractée dans les pays lointains. Ses obsèques ont eu lieu samedi au milieu d'un nombreux cortège d'amis.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS Fête nationale du 14 juillet

A l'occasion de la Fête Nationale du 14 juillet, la compagnie du Chemin de Fer d'Orléans va mettre en train de plaisir à la disposition des populations des départements du Lot, du Lot-et-Garonne et de la Dordogne, pour leur permettre de se rendre à Paris.

Ce train partira d'Agen le **vendredi 6 Juillet** à

2h. 45 soir.
de Villeneuve-s.-Lot à 3h. 2 soir.
de Lalbenque à 12h. 13 soir.
de Cahors à 12h. 50 soir.
de Cazoullès à 2h. soir.
de Creysse-Mouly à 2h. 22 soir.
de La Rivière-de-M. à 2h. 12 soir.
de Soubié à 3h. 44 soir.
de Ribérac à 4h. 35 soir.
de Périgueux à 7h. 49 soir.

et des stations intermédiaires jusqu'à *La Coquille inclusivement*.

Les Prix sont ainsi fixés :
D'Agen, Villeneuve-sur-Lot, Lalbenque, Cahors, Sauveterre et stations intermédiaires, 2^e classe 45 fr. ; 3^e classe 32 fr.

De Villefranche-de-Belvès, Cazoullès, Creysse-Monleidiér, La Rivière-de-Mansac, Soubié,

mette de la nommer, est ma sœur. Quel que soit le nom qu'il vous plaise de lui donner, je ne souffrirai, sous aucun prétexte, que vous la fassiez intervenir ainsi dans une conversation en plein air.

Et, s'adressant à Vanda :

— Laure, lui dit-il, rapproche-toi un peu des serviteurs, je te prie. Il est inutile que tu entendes ce que nous disons, monsieur et moi.

— Oh ! très inutile, mon frère, répondit la charmante espiègle.

Et ! se retournant, elle s'éloigna aussitôt.

L'inconnu se mordit les lèvres jusqu'au sang et parut désappointé.

Cependant, un instant après, son front se rassérénait, et il reprit d'une voix railleuse :

C'est sans doute à monsieur le comte Armand de Valenflours que j'ai l'honneur de parler ? dit-il.

— Je ne vous comprends pas, monsieur ; répondit froidement le jeune homme, qui s'attendait à cette question ; mais bien que je ne reconnaisse à personne le droit de m'interroger, et à vous moins qu'à tout autre, qui avez sans doute de bonnes raisons pour vouloir rester inconnu, je ne demande pas mieux que de vous dire qui je suis ; mais seulement en présence du commissaire de police, où je vous prie de m'accompagner afin d'expliquer votre étrange conduite, et de vous faire connaître vous aussi. Voici précisément deux gardiens du bois ; sans doute ils ne refuseront pas de nous accompagner jusqu'au bureau de ce magistrat.

— Mon Dieu, monsieur, ne vous fâchez pas, je vous prie, reprit l'inconnu avec une pointe d'ironie ; je désirais tout simplement m'assurer que cette jeune personne est bien mademoiselle Vanda.

— Monsieur, répondit sèchement Armand, cette jeune personne, ainsi que vous vous per-

main, dit à Armand avec une esquisse politesse ?

— Pardon, monsieur, un mot, s'il vous plaît : Armand se retourna, regarda l'inconnu, lui rendit son salut, et ralentissant l'allure de son cheval :

— Que désirez-vous, monsieur ? lui répondit-il

— Monsieur, reprit l'étranger, je vous prie d'excuser tout d'abord la question singulière que je désire avoir l'honneur de vous adresser.

Le jeune homme examina plus attentivement l'étranger qu'il ne l'avait fait encore, et il ne dissimula que difficilement le mouvement de répulsion pour ainsi dire instinctif que lui causait cet homme.

— A qui ai-je l'honneur de parler, monsieur ? répondit-il.

L'inconnu hésita pendant une seconde.

— Je ne crois pas, répondit-il enfin, que pour que vous répondiez à la question que je désire vous adresser, il soit nécessaire, monsieur, que je vous dise qui je suis ?

— Vous vous trompez, monsieur, répondit avec un peu de hauteur le jeune comte, j'en ai pas l'honneur de vous connaître ; vous-même m'avez averti que cette question sera singulière ; il donc indispensable que je sache qui vous êtes afin de savoir à qui m'en prendre le cas échéant où cette question me semblerait inconvenante.

— Mon Dieu, monsieur, ne vous fâchez pas, je vous prie, reprit l'inconnu avec une pointe d'ironie ; je désirais tout simplement m'assurer que cette jeune personne est bien mademoiselle Vanda.

— Monsieur, répondit sèchement Armand, cette jeune personne, ainsi que vous vous per-

GUSTAVE AIMARD. (A suivre).

Ribérac, Périgueux, La Coquille et stations intermédiaires, 2^e classe 36 fr. 3^e classe 25 fr. par place, aller et retour compris.
Au retour, le départ de Paris aura lieu, le **Lundi, 16 Juillet, à Midi 35.**

A l'occasion de la Fête Nationale du 14 juillet, la Compagnie du chemin de fer d'Orléans va mettre un train de plaisir à la disposition des populations des départements du Lot, de l'Aveyron, du Cantal et de la Corrèze, pour leur permettre de se rendre à Paris.

Ce train partira :

De Rodez, le mercr. 11 juillet	à 5 h. 15 soir
De Decazeville, id.	à 8 h. 5 soir
De Najac, id.	à 5 h. 58 soir
De Cabessut, id.	à 5 h. 25 soir
De Capdenac, id.	à 8 h. 14 soir
De Massiac, id.	à 9 h. 50 mat.
D'Aurillac, id.	à 4 h. 55 soir
De Figeac, id.	à 8 h. 27 soir
Des Quatre-Routes, id.	à 10 h. 29 soir
De Turenne, id.	à 10 h. 40 soir
De Tulle, id.	à 9 h. 25 soir
De Larche, id.	à 8 h. 32 soir
De Brive, id.	à 11 h. 14 soir

et des stations intermédiaires jusqu'à St-Julien-le-Vendomois inclusivement.

Les prix sont ainsi fixés :

De Rodez, Decazeville, Najac, Cabessut, Capdenac et des stations intermédiaires : 2^e classe 48 fr., 3^e classe 33 fr.

De Massiac, Aurillac, Figeac, Quatre-Routes et des stations intermédiaires : 2^e classe 44 fr., 3^e classe 30 fr.

De Turenne, Tulle, Larche, Brive, St-Julien-le-Vendomois et des stations intermédiaires : 2^e classe 38 fr., 3^e classe 26 fr.

Au retour, le départ de Paris aura lieu le samedi 21 juillet, à midi 30 minutes.

Le Mont-Dore, la Bourboule, Nérès-les-Bains

A l'occasion de la saison thermale de 1888, la Compagnie du Chemin de Fer d'Orléans a organisé un double service direct de jour et de nuit, qui fonctionnera du 18 juin au 9 septembre, entre Paris et la gare de Laqueuille, par Vierzon, Montluçon et Eygorade, pour desservir les stations thermales du Mont-Dore et de la Bourboule.

Ces trains comprennent des voitures de toutes classes et, habituellement, des wagons à lits-toilette, au départ de Paris et de Laqueuille. En outre, un wagon-restaurant est ajouté aux trains de jour.

Départ de Paris 8 h. 55 m. matin. 8 h. soir.

Départ de Laqueuille, midi 40 m. matin 8. 48 m. soir.

La durée totale du trajet, y compris le parcours de terre entre la gare de Laqueuille et les stations thermales du Mont-Dore et de la Bourboule, est de 11 h. 30 m. à l'aller et de 11 h. au retour.

Prix des places, y compris le trajet dans le service de correspondance de Laqueuille au Mont-Dore et à la Bourboule, et vice versa :

1^{re} classe, 58 fr. 15 — 2^e classe, 43 fr. 75 — 3^e classe, 31 fr. 60.

Aux trains express partant de Paris à 8 h. 55 m. du matin et de Chamblet-Nérès, à 3 h. 35 soir, il est affecté une voiture de 1^{re} classe effectuant ainsi le trajet entre Paris et la gare de Chamblet-Nérès sans transbordement, en 6 heures 41 m. à l'aller et 6 heures 9 m. au retour.

On trouve des omnibus de correspondance à tous les trains, à la gare de Chamblet-Nérès, pour Nérès, et vice versa.

Le Kiosque s. v. p. !

Maintenant que le Conseil municipal a tranché la question essentiellement délicate des rosières, avec toute la sagesse et la compétence dont il est capable, et si nécessaires en cette difficile occurrence, nous lui serions tout à fait reconnaissant de vouloir bien s'occuper de la question du Kio : que à musique, qui devient d'autant plus urgente que notre régiment rentre enfin du camp de Caillac et que la population va pouvoir jouir de nouveau, si le temps le permet, des concerts militaires.

Cette affaire, traitée déjà par plusieurs de nos confrères de la presse locale, n'est pas nouvelle. Diverses propositions ont été déjà faites au Conseil municipal, qui n'en a, jusqu'ici, adopté aucune ; soit que les projets, trop hâtivement dressés, n'offrirent pas toutes les garanties que le Conseil attendait ; soit que la commission chargée de les vérifier et faire ensuite des propositions fermes se soit montrée trop difficile ; soit enfin que les conditions fussent un peu exorbitantes et inacceptables, ou

que leur acceptation fût susceptible de faire abandonner à la ville tout ou partie de ses droits sur la promenade Fénélon, et que ces projets grevassent un peu trop le budget communal dont la vigueur est malheureusement contestable.

Ce ne sont pas des critiques, vis-à-vis de qui que ce soit, que nous formulons ici ; c'est une simple constatation. Les critiques n'auraient d'ailleurs aujourd'hui aucune espèce de portée. Mais au moment où le 7^e de ligne va de nouveau nous gratifier de ses concerts, il nous a paru nécessaire de faire remarquer que cette distraction — à peu près la seule, hélas ! que nous ayons et dont nous avons été trop longtemps privés — est à la merci de quelques gouttes de pluie, qu'un mauvais nuage peut nous envoyer au moment opportun — beaucoup trop opportun, — sans compter que les musiciens auront mieux leurs aises sur le kiosque, qu'au milieu des gamins qui viennent quelquefois leur passer dans les jambes.

Que nos édiles, dont le zèle et le dévouement sont au-dessus de tout soupçon, veillent bien prendre en sérieuse considération notre note et faire tout ce qui dépendra d'eux pour arriver à une prompt solution.

La prestation en nature. — M. Peytral, ministre des finances, déposera lundi ou mardi sur le bureau de la Chambre le projet de loi relatif à la transformation des prestations en nature dont nous avons annoncé l'élaboration. Ce projet sera présenté conjointement par les ministres des finances et de l'intérieur. Voici quelques détails sur la réforme que le projet a pour but de réaliser :

« La prestation en nature, qui n'existe, on le sait, que dans les communes — les villes étant rédimées par l'imposition d'un certain nombre de centimes additionnels — est un impôt destiné à permettre la construction des chemins vicinaux. Elle est calculée d'après la personne, d'après le nombre d'hommes qu'elle occupe et le nombre de bêtes de somme qu'elle emploie. Chaque année, le conseil général fixe à prix d'argent la valeur de la journée de travail pour l'homme ou la bête de somme. Le contribuable a ainsi la faculté, s'il ne veut pas se soumettre à la prestation en nature, de payer en argent la somme équivalente à l'imposition dont il est frappé.

« La prestation est, on le voit, un véritable impôt de capitation, qui n'est en rien proportionnel à la capacité du contribuable. D'après le projet que prépare M. Peytral avec la collaboration de M. Bourgeois sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur, la prestation serait désormais calculée d'une manière proportionnelle à la capacité du contribuable, capacité déterminée soit par la cote personnelle et mobilière, soit par la valeur vénale de la propriété foncière, soit par les quatre contributions directes : le terme de comparaison reste à fixer définitivement, mais le principe de la proportionnalité est dès aujourd'hui admis.

« La somme nécessaire aux travaux de vicinalité étant une fois déterminée, elle sera répartie entre les contribuables. Ajoutons que le contribuable qui ne voudra pas se racheter en argent conservera toujours la faculté de se soumettre à la prestation en nature. »

Championnat de France.

L'Union nationale des sociétés de tir de France vient de décider l'organisation cette année du 5^e championnat de France au fusil Gras réglementaire.

Ce championnat sera tiré sur le stand à longue portée sur tous les points du territoire à compter du 15 juin au 30 septembre.

Contrairement à ce qui a eu lieu les années précédentes, et à la demande d'un grand nombre de tireurs, le championnat se fera cette année en une seule épreuve, sur place de façon à donner satisfaction au très grand nombre de tireurs qui se trouvent dans l'impossibilité de faire le voyage de leur localité à Paris pour y subir une deuxième épreuve.

La répartition des prix est identique à celle de l'année dernière.

Le premier lauréat recevra le titre de « champion de France » pour 1888, 1,500 francs espèces et un fusil d'honneur. Le suivant recevra 1,000 fr., et un fusil d'honneur, et le troisième 500 fr.

Les sociétés de tir et les tireurs qui désirent connaître les détails de ce concours patriotique peuvent, dès maintenant, demander le programme au siège de l'Union nationale, à Paris, 99, rue Montmartre.

Sages-femmes.

Il résulte des termes d'une circulaire ministérielle en date du 13 juin 1888 que les aspirantes au titre de sage-femme de première classe, qui justifieront

de la possession du certificat d'études primaires établi par l'arrêté du 16 juin 1880, seront dispensées à l'avenir de l'examen préparatoire institué par l'arrêté du 1^{er} août 1879.

Jurisprudence pratique. — Française mariée à un étranger

Nationalité. — La femme qui a perdu sa nationalité par suite du mariage contracté par elle avec un étranger, recouvre de plein droit la qualité de Française lorsqu'elle devient veuve, si elle réside en France, sans qu'elle ait besoin de manifester sa volonté à cet égard.

Secrétaire de mairie

La question suivante nous a été posée : Un conseiller municipal, fut-il adjoint, même adjoint délégué du maire et ayant à la disposition de son bon vouloir le cachet de la mairie, peut-il remplir les fonctions de secrétaire de mairie et toucher le traitement afférant à ces fonctions ?

Dans le cas où un conseiller municipal ou un adjoint délégué du maire et ayant à la disposition de son bon vouloir le cachet de la mairie, remplirait les fonctions de secrétaire de mairie et toucherait déjà depuis longtemps le traitement afférant à ces fonctions, ne pourrait-on pas lui faire restituer l'argent de la commune qu'il a empoché contrairement à la loi et ne pourrait-on pas l'arrêter dans son petit négoce clandestin ?

Voici notre réponse :

Les agents salariés de la commune ne pouvant faire partie du conseil municipal, ne peuvent être, à fortiori, ni maire ni adjoint. Il n'est donc pas régulier que l'adjoint en question touche le traitement du secrétaire de la Mairie, et, si le fait est dûment constaté, le devoir du sous-préfet est de le signaler au préfet afin que ce magistrat déclare l'adjoint démissionnaire.

L'inactivité du préfet ne couvre pas en outre la responsabilité du receveur municipal, qui devrait refuser de payer les mandats délivrés au nom de l'adjoint sur les crédits du secrétariat.

La Compagnie d'Orléans

a l'honneur de rappeler au public que son **Tarif Spécial B, n° 6** offre des réductions très importantes sur le Tarif ordinaire des finances, pour le transport des Colis contenant des Titres ou papiers valeurs (*Actions, obligations titres de rente*), avec valeur déclarée.

Le prix de factage à domicile, à Paris, des envois de l'espèce est uniformément de 0,50 c. par expédition.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 24 au 30 juin 1888

Naissances.

Sorin, Marguerite, rue Fénélon.

Lacaze, Michel, à Cabessut.

Brouquill, Jeanne, rue de Peyret.

Lacoste, Cécile, rue Nationale.

Launay, Marie, rue Brives,

Mariages.

Bru, Louis, et Bru, Julie.

Girma, Firmin, et Cambres, Marie.

Décès.

Traversac, Catherine, 38 ans, rue de la Braserie.

Destrel, Louise, 46 ans, Hospice.

Luga, Henriette 28 mois, rue Nationale.

Garrigues, Maxime, 26 ans, rue du Pont-Neuf

Castanet, Antoine, 57 ans, boulevard Gambetta.

BOURSE. — Cours du 29 juin 1888.

3 0/0.....	82 90
3 0/0 amortissable (nouveau).....	86 40
4 1/2 0/0 1883.....	106 10
Actions Orléans.....	1,323 00
Actions Lyon.....	1,251 25
Action Panama.....	345 00
Obligations Orléans 3 0/0.....	408 00
Obligations Lombardes.....	277 00
Obligations Saragosse.....	361 00

Tous ont disparu !

Ribeaucourt (Somme), le 26 juillet 1887. — Je souffrais depuis trois ans de maux d'estomac et d'une toux opiniâtre. Depuis que j'ai eu l'heureuse idée de prendre des Pilules Saïsses à 1 fr. 50 la boîte, je me porte parfaitement bien, tous mes maux ont disparu.
Sig. lég. par M. le Maire. **FÉLIX HOUBART.**

Hernies

Guérison radicale par le **bandage électromédical MARIE** frères, médecins spécialistes-inventeurs, à Paris. **M. MARIE** jeune, fera lui-même l'application de ses appareils, à Cahors, le lundi 2 juillet (foire), de 8 heures du matin à 8 heures du soir, Hôtel des Ambassadeurs. Ensuite à Montauban, les 4 et 5, Hôtel de l'Europe.

M. MARIE vient visiter cette région depuis 17 ans (tous les six mois), il est absolument le seul qui puisse créer immédiatement l'appareil qui convient à chacun.

Nous mettons en garde notre nombreuse clientèle, contre un concurrent peu délicat qui imite nos prospectus, nos affiches et nos annonces, pour chercher à tromper les clients qui désirent nous consulter, vu notre réputation universelle.

Cie DES CHEMINS DE FER DE PORTO-RICO

Anonyme au capital de 16 Millions de pesetas
101,750 OBLIGATIONS DE 1^{re} HYPOTHÈQUE de 500 francs 3 %

Rapportant 15 fr. par an, payables par moitié, en France et en Espagne, les 1^{er} janvier et 1^{er} juillet et remboursables à 500 fr. en 99 ans, à partir du 1^{er} juillet 1888.

La retenue pour droits fiscaux ou impôts ne pourra être supérieure à 0,50 par 15 fr., le surplus restant à la charge de la Compagnie.

PRIX D'ÉMISSION : 286 fr.

25 fr. en souscrivant soit net à payer.	25 fr.
61 fr. à la répartition.....	61 fr.
50 fr. le 1 ^{er} janv. 1889, sous déduc. des int. 5 %.	48 fr. 03
50 fr. le 1 ^{er} juillet 1889, id.	46 fr. 60
50 fr. le 1 ^{er} janvier 1890, id.	45 fr. 35
50 fr. le 1 ^{er} juillet 1890, id.	44 fr. 10

286 fr. Net à payer. . . **270 fr. 08**

Ces titres constituent un placement à 5 % sans compter la prime de remboursement

GARANTIE DE L'ÉTAT ESPAGNOL

Aux termes du DÉCRET ROYAL du 17 déc. 1836, en conform. de la loi du 22 juin 1880, la garantie annuelle accordée par L'ÉTAT pour les lignes de S. Juan de Porto-Rico à Mayaguez et de Mayaguez à Ponce, ens. 275 kil., à la construction desquels s'applique la présente émission, est de : Pes. 2.027.795.74. L'annuité nécessaire au service des obligations n'est que de Pes. 1.612.679.50, laissant un excédent de Pes. 415.116.24.

En sus de cette garantie, les obligations recevront une première hypothèque sur la totalité des lignes de S. Juan de Porto-Rico à Ponce, à partir de leur mise en exploitation.

On souscrit : le Samedi 7 juillet

ET DÈS A PRÉSENT PAR CORRESPONDANCE

PARIS : au Crédit Mobilier, 15, place Vendôme.

BORDEAUX : à la Société Bordelaise.

LE HAVRE : au Crédit Havrais.

MARSEILLE : à la Société Marseillaise.

MADRID : à la Banque Générale de Madrid.

Et à Anvers, Lisbonne, Barcelone, Bilbao, etc.

Les formalités seront remplies pour l'admission à la cote officielle des Bourses de Madrid, Barcelone, Paris et Lyon.

DENTS ET DENTIERS

Perfectionnés Garantis

Ayant mérité une Mention honorable de l'Académie Nationale, posés sans douleur ni extraction de racines, servant à la mastication comme les dents naturelles et s'adaptant au point de tromper l'œil le plus exercé.

GUÉRISON DES MALADIES DES DENTS ET DES GENGIVES

TRAITEMENT spécial des Dents déchaussées et chancelantes, redressements, plombages, métallisations, aurifications, obturations siliceuses imitant parfaitement l'émail des dents, en un mot, toutes les opérations relatives à l'art dentaire !

AUDOYARD

MEMBRE DE L'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES DENTISTES DE FRANCE ET DE LA SOCIÉTÉ D'ODONTOLOGIE DE PARIS

CHIRURGIEN-DENTISTE

Des principaux Etablissements d'Education du Lot et de la Corrèze

16, rue du Maréchal Brune, 16

à BRIVE

Poudre Dentifrice Alcaline et Elixir Leucodonte

PRÉVENANT LA CARIE ET LE DÉCHAUSSEMENT DES DENTS

Ordonnés depuis longtemps par un grand nombre de Médecins.

NOTA. — M. AUDOYARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour la commande d'appareils dentaires, de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

Nous ne saurions trop appeler l'attention de nos lecteurs sur le système de crédit offert par la librairie Abel Pilon (A. Le Vasseur, successeur). Cette administration, dont nous publions souvent des annonces, compte aujourd'hui plus de quatre cent mille souscripteurs, et son importance prend de jour en jour des développements plus considérables.

Ce succès n'a pas lieu de nous étonner ; le crédit accordé présente, en effet, des avantages qui permettent à toute personne de posséder les plus grands ouvrages scientifiques, littéraires, historiques, géographiques, etc., sans débours apparent (cinq francs par mois par chaque centaine de francs d'achat). Nous avons en main le Catalogue général de cette Maison, le plus complet de ceux qui existent en librairie : nos lecteurs peuvent se le procurer en en faisant directement la demande, rue de Fleury, 33 Paris.

AVIS

Les personnes qui désirent acheter du vin de 1886 et 1887 absolument pur et donné de confiance, peuvent s'adresser au sieur Delmas, propriétaire à Sauzet, qui s'empressera de remettre l'échantillon.

Bibliographie

LE TOUR DU MONDE. Nouveau journal des voyages. Sommaire de la 1434^e livraison (30 juin 1888). — Sur les frontières du Tonkin, par M. le docteur P. Neiss. — Texte et dessins inédits. — Onze gravures d'Eug. Burnand et Thiriat, et une carte. — Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. Sommaire de la 813^e livraison (30 juin 1888). — Texte : Les premières pages, par M^{lle} Z. Fleuriot. — L'eau de chaux en arboriculture. — La salle Dieulafoy : au musée du Louvre, par F. des Malis. — La filleule de Saint-Louis, par Frédéric Dillaye. — Les fourmis, par M^{me} Gustave Demoulin. — Dessins de : Adrien Marie, M. Dieulafoy, Bida, E. Zier, Clément. — Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, 77, boulevard Saint-Germain, à Paris.

LE MONDE ILLUSTRÉ. Bureau 43, Quai Voltaire, Paris. — Sommaire du numéro du 23 juin 1888. — Courrier de Paris, par Pierre Véron. — La mort de l'Empereur Frédéric III : Les derniers jours de Frédéric III, à Charlottenbourg ; Le château de Friedrichskron ; Les derniers moments ; Le nouvel empereur Guillaume II ; Le château de Hohenzollern. — Les Cerises. — Le Théâtre illustré : « Skobelev », grande pantomime. — Exposition bretonne angevine. — « Myris », nouvelle, par Pierre Maël. — Théâtres, par Hippolyte Lemaire. — Bibliographie. — Echees, par S. Rosenthal. — Le Monde financier. — Récréations de la famille. — Rébus.

Gravures : L'empereur Guillaume II. — L'affichage des bulletins de santé de l'empereur Frédéric III, à Charlottenbourg. Promenade dans le parc. Une audience dans le parc. — Autographe de l'empereur Frédéric III. — Le château de Friedrichskron, à Potsdam, où est mort l'Empereur Frédéric III. — Le berceau de famille des Hohenzollern, en Souabe. — L'église de la Paix, lieu de sépulture de Frédéric III. — Le cloître de l'église de la Paix. — Les Cerises, gravure de M. Baude. — Exposition Bretonne-Angevaine : Pins à Poudalmezeau. — Le théâtre illustré : « Skobelev », grande pantomime représentée à l'Hippodrome. — Echees, par S. Rosenthal. — Récréations de la famille. — Rébus.

Le BON JOURNAL illustré, paraît deux fois par semaine. Bureaux 26, rue Racine, Paris. — Sommaire du numéro 232 (28 juin 1888). — Pierre Sales. Les vingt-huit jours d'un homme heureux.

Hector Malot, Ghislaine (suite). — Jules Mary, Je l'aime. — Eugène Fournière, Justice Corse. — Xavier de Montépin, Le Secret du Titan (fin). — Alexis Bouvier, Monsieur Trumeau (suite).

La 136^e livraison de la GRANDE ENCYCLOPÉDIE vient de paraître chez les éditeurs H. Lamirault et C^{ie}, 61, rue de Rennes, à Paris (prix : 4 franc). Bien des personnes supposent que l'ordre alphabétique que doit suivre une encyclopédie, donne à un tel ouvrage le caractère assez sec d'un Dictionnaire. Rien de plus erroné que cette idée et on pourra s'en convaincre en lisant la 136^e livraison de la « Grande Encyclopédie », où l'on trouvera une série d'articles fort intéressants sur la ville de « Besançon », les « Bésicles », le « Besigue », les « Besoins » (Physiologie et économie politique), la « Bessarabie », les « Bestiaires », le « Bétail », le « Bétel », etc., etc.; sans compter de nombreuses biographies.

St-NICOLAS, 6^e année. — Bureaux à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, à Paris. — Sommaire du numéro 31 (28 juin 1888). — La chevauchée de Grizel, Eudoxie Dupuis. — On ne passe pas l'Arctique. — Deux rivaux, Pierre Duchâteau. — En famille chez les fleurs, Eugène Muller. — Daniel et le géant, R. Lamotte. — Jeux de salon, Albert de Provins. — Boîte aux lettres. — La Tirelire aux devinettes. — Illustrations par Birch, J. Girardet, A. Clément, Bouvart, Jazet, Gaillard, etc.

LE DICTIONNAIRE GAZIER, tout récemment publié par la librairie A. Colin et C^{ie}, a déjà remplacé dans les classes, comme sur les tables de travail, les dictionnaires jusqu'ici en faveur. L'auteur, M. A. Gazier, maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris, n'y donne pas seulement un vocabulaire très correct des mots usuels de notre langue, avec prononciation et étymologie (dorsqu'il y a lieu de les indiquer), définition précise synonymes et contraires, exemples ; on y trouve en outre un milieu d'articles encyclopédiques se rattachant à l'agriculture, aux sciences, à l'histoire, à la géographie, à l'hygiène, à l'industrie, à la législation, à la vie pratique. Les objets peu connus sont figurés en des vignettes très finement exécutées avec légendes ; les termes techniques, groupés méthodiquement, sont expliqués par des figures d'ensemble. On y compte en tout 700 gravures et 19 cartes. Le « Dictionnaire Gazier » forme un volume in-12 de 800 pages, portatif, d'une impression très soignée, sous une reliure en toile élégante et solide, tranches rouges (Prix : 3 fr. 30).

LA POUPEE MODELE

Journal des petites filles

PARIS : 7 FRANCS PAR AN. — DÉPARTEMENTS : 9 FRANCS.

La Poupée modèle, dirigée avec la moralité dont nous avons fait preuve dans le Journal des Demoiselles, est entrée dans sa vingt-deuxième année.

L'éducation de la petite fille par la Poupée, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles : pour un prix des plus modiques la mère y trouve maints renseignements utiles, et l'enfant des lectures attachantes, instructives, des amusements toujours nouveaux, des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans s'en douter.

En dehors des petits ouvrages et Patrons pour poupée que contient chaque numéro, la Poupée modèle envoie également un joujou aisé à construire : Figurines à découper et à habiller, — Cartonnages instructifs, — Musique, — Gravures de Modes d'enfants, — Décors de théâtre, petits Acteurs, — Surprises de toutes sortes, etc., etc.

On s'abonne en envoyant, 48, rue Vivienne, un Mandat de poste ou une valeur à vue sur Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIERY, Directeur du Journal.

NOUVELLE BIBLIOTHEQUE POPULAIRE
A dix centimes

DERNIERS VOLUMES PARUS :

CARLYLE : Les Hommes de la Révolution française. — Carlyle est un des plus célèbres écrivains anglais. Ses études sur la Révolution française se distinguent par une profondeur de vue et une vigueur de style extraordinaires. Un volume : 10 centimes.

Les Chansonniers Français. — On ne trouvera pas seulement dans ce recueil des œuvres de Béranger, Dupont, Désaugiers, et autres chansonniers célèbres, mais aussi des refrains populaires, chants de paysans, d'ouvriers, de marins, tirés de toutes les provinces de France, ayant un cachet d'originalité et une saveur naïve que des compositeurs ne pourraient égaler. Un volume : 10 centimes.

HOFFMANN : Les Frères de Sérapion. — Un des plus dramatiques récits du fameux conteur allemand. C'est un mélange de vérité et de fantastique propre à intéresser les plus blasés et à émouvoir les plus sceptiques. Un volume : 10 centimes.

Contes Chinois : Les Hirondelles blanches.

Les Pivoines, un volume : 10 centimes.
MARK TWAIN : La Grenouille sauteuse. Le vol de l'Éléphant blanc. — Mark Twain, célèbre en Amérique, est trop peu connu en France. Nous mettons au défi qui que ce soit de lire, sans rire jusqu'aux larmes, un seul de ses récits. Un volume : 10 centimes.
Ces volumes sont en vente au prix de 10 centimes chez tous les libraires et marchands de journaux et dans les gares.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}
56, RUE JACOB, A PARIS

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMELINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : Etre sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la Mode illustrée, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste, à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; un an, 14 fr.

1^{re} édition, avec une gravure colorisée chaque numéro. 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; un an, 25 fr. S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

INJECTION BROU

40 ans de Succès. La seule guérissant sans lui rien adjoindre, les Écoulements anciens ou récents. EXPÉDITION FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE. Prix : 5 fr. le flacon. — Chez J. FERRÉ, Pharmacien 102, RUE ROCHETEAU, PARIS

6 MILLIONS

DISPONIBLES POUR PLACEMENTS
Par **HYPOTHÈQUE**, Avances sur Biens et **TITRES DOTAUX**
Titres au porteur et nominatifs même grevés de restitution, Créances, Nuis-Propriétés, Usufruits.
Avances avant Formalités, Discretion. — LACOMBE & GONNET, 13, rue Laffitte, PARIS

Établissement Hydrothérapique

CHEZ M^{me} SABATIÉ

CAHORS, 6 — Allées Fénélon, 6 — CAHORS

Bains de toute nature — Hydrothérapie complète chaude et froide. — Étuves. — Chambres pour malades.

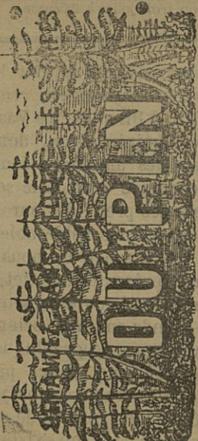
Par la sécurité de son installation et sa tenue irréprochable, cet Établissement entièrement refait à neuf, se recommande tout spécialement aux personnes désireuses du confort et du bien-être.

Toutes les Baignoires sont émaillées.

TARIF :

Douches de toute sorte, à piston, en jet, en pluie, ascendantes, etc., avec friction, ou massage, ensemble.....	1 fr.	Bain simple.....	0 fr. 75
Étuves, avec soins particuliers.....	2 fr. 50	Bains médicamenteux.....	1 fr. 50
Bains de vapeur, Sudation, Fumigation, etc.....	2 fr. »	Bains sulfureux alcalins, de mer artificiels.....	1 fr. 50
		Barèges, Vichy, de Pennes, etc.	1 fr. 50
		Linge compris.	

On donne des abonnements à prix réduits pour les douches.

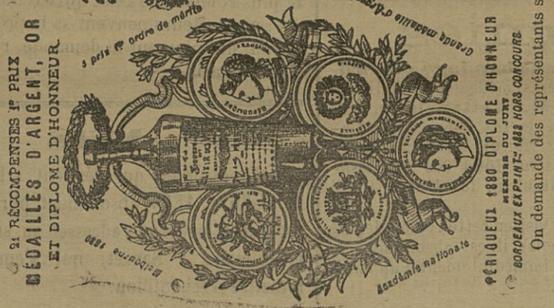


LIQUEUR DITE ELIXIR DES VOSGES
Ayant obtenu la Grande
MÉDAILLE D'OR
à l'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOSTE
PERIGUEUX

Il est facile d'imiter : Il est difficile de créer
l'Elixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les Bourgeois de Septin forment essentiellement la base.
Il n'est pas et ne peut pas être une imitation de la GRANDE CHARTEUSE.

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.



La Foncière
COMPAGNIE
D'ASSURANCES SUR LA VIE
Autorisée par décret du Gouvernement
Place Ventadour, à PARIS
Capital social : 40 MILLIONS
ASSURANCES
VIE ENTIÈRE—MIXTE—TERME FIXE
Ces Assurances dans les
donnent droit à une 80% BÉNÉFICES
PARTICIPATION de la Compagnie
Assurances Temporaires.
Assurances de Survie.
Assurances de Capitaux différés.

RENTES VIAGÈRES
S'adresser à Cahors : à MM. ESCOFFIER, 113, boulevard Gambetta ; DALET, 1, allées Fénélon, agents généraux.

Maison spéciale d'Accouchement
DIRIGÉE PAR
M^{me} Angèle Raymond Gérardgeorge
Maîtresse Sage-Femme
Rue des Augustins, 28, et place Villebourbon, 1, Montauban (T-et-G.)
PREND DES PENSIONNAIRES
Guérison radicale des Maladies de Matrice

A CÉDER
UNE ÉTUDE D'HUISSIER
A CAHORS
S'adresser à M. COSSE,
RUE JEAN VIDAL, N° 3.

LE TÉLÉGRAMME
JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN
Contenant les dernières nouvelles jusqu'à 7 heures du soir, est expédié par les trains rapides du jour même, et distribué 24 heures avant les autres journaux.
Le Télégramme sera servi à l'essai à toute personne qui en fera la demande.
On s'abonne à Paris, 5, rue Coq-Héron
Trois mois : 12 fr. ; Six mois : 24 fr. ; Un an : 48 fr.

Le propriétaire-gérant, Layton.

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance
PONTIÉ

Jacques FONTÈS Successeur
Boulevard Gambetta et rue Fénélon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveautés pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Fanellons de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Etouffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mouselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance.
JACQUES FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Étranger, continuera à Cahors, à offrir à moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.

ELEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN
avec les
BRETelles AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES

La BRETelle AMÉRICAINE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.
Elle écarte toute tendance au **Dos Rond**, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCIERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

EXPOSITION
B. DOUCÈDE
Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.